

Préparer le retour du salarié après un arrêt de travail



Arrêt — de 60 jours

Arrêt $\geq$ à 60 jours

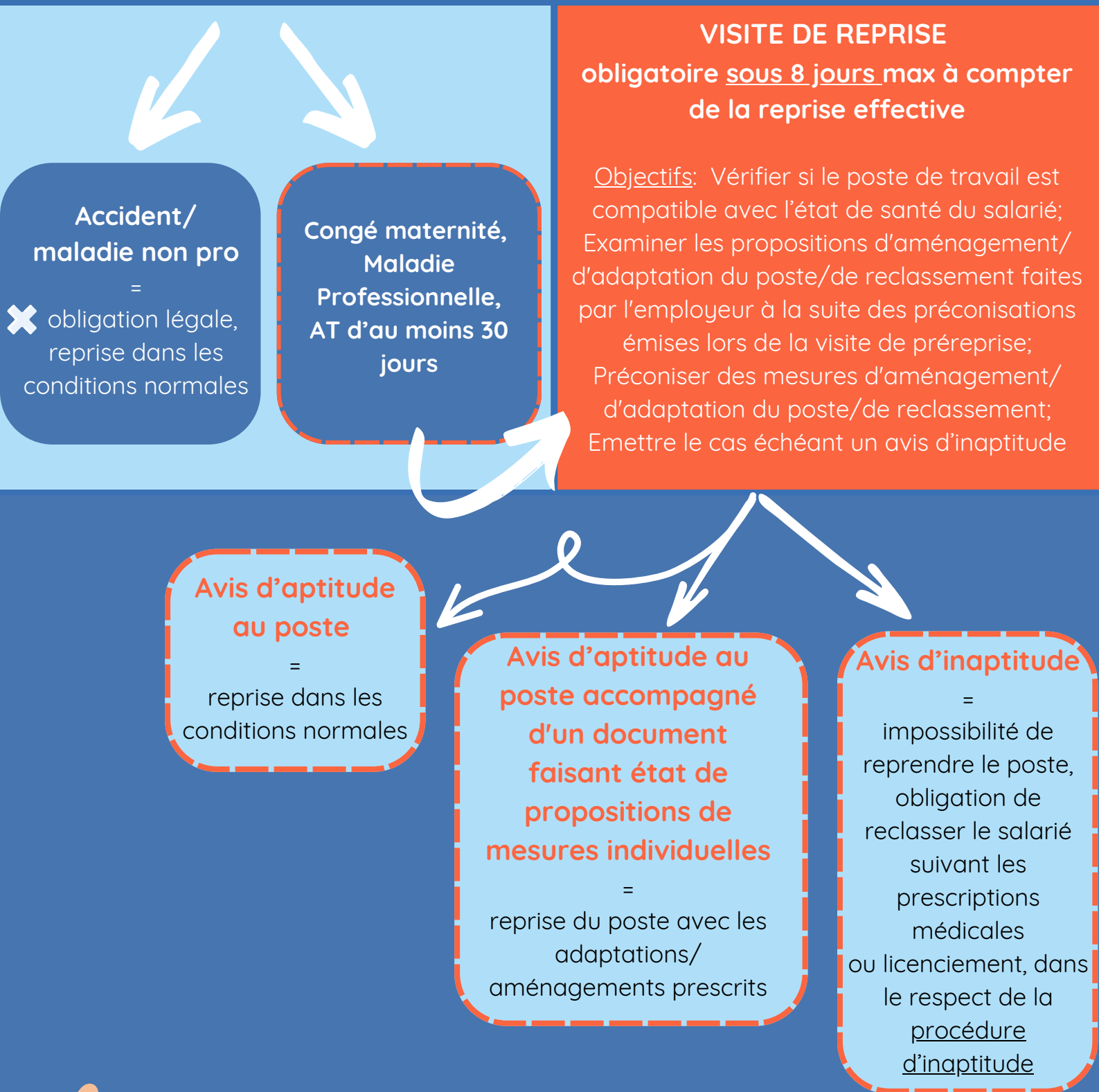
Dès 30 jours:
RDV
facultatifs

Rendez-vous de liaison

Entretien salarié/employeur sur les actions de prévention de la désinsertion professionnelle (essai encadré, convention de rééducation professionnelle en entreprise, etc.)

Visite de préreprise

Visite médicale avec le médecin du travail, à l'initiative du travailleur/médecin, pour anticiper le retour dans l'entreprise en recommandant notamment des mesures d'aménagements et d'adaptation du poste



Les bonnes pratiques RH



- Rester en contact avec le salarié pour préparer son retour, évoquer les conditions de son retour, l'informer des changements survenus pendant son absence, vérifier les besoins en matière de formation, etc.
- Prévenir les équipes du retour ou non du collaborateur,
- En cas de reprise, organiser un entretien de retour centré sur le ressenti du salarié (attentes, appréhension, besoins...) et tenir l'entretien professionnel obligatoire le cas échéant,
- Accompagner le retour: charge de travail progressive, suivi du manager, points réguliers post reprise,
- Suivre la mise en pratique des prescriptions du médecin du travail s'il en existe.

Pour plus d'informations: <https://travail-emploi.gouv.fr/comment-preparer-sa-reprise-apres-un-arret-maladie>

FICOGEX SA